
Adresse du conseil général de la commune d'Aumale (Seine-Inférieure) qui félicite la Convention d'avoir vaincu le nouveau Catilina et l'invite à frapper tous les coupables, lors de la séance du 17 thermidor an II (4 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général de la commune d'Aumale (Seine-Inférieure) qui félicite la Convention d'avoir vaincu le nouveau Catilina et l'invite à frapper tous les coupables, lors de la séance du 17 thermidor an II (4 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 136-137;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22678_t1_0136_0000_7

Fichier pdf généré le 09/07/2021

ont juré de vivre libre ou mourir pour la liberté, de ne reconnoître jamais d'autre souveraineté que celle du peuple, et d'autres lois que celles émanées de la Convention nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Neufchâtel, 12 therm. II] (2)

Citoyens représentans

Toutes les autorités constituées de cette commune n'ont pas été plutôt informées de l'anéantissement de cette faction infernale dont votre vigilance vient d'anéantir les infâmes complots qu'elles se sont réunies avec tous leurs concitoyens pour réitérer dans le temple dédié à l'Être suprême le serment inviolable de tout vrai républicain, celui de vivre ou de mourir pour la liberté, de ne jamais reconnaître d'autre souveraineté que celle du peuple, et d'autres lois que celles émanées de la Convention nationale.

Dans cette crise dangereuse pour le salut de la patrie, vous vous êtes montrés grands et énergiques; vous vous êtes montrés les dignes représentans d'un peuple libre; sous l'égide de la vertu, vous avez bravé la tempête qui grondait sur vos têtes, et le ciel, secondant vos efforts magnanimes, a livrée au glaive de la loi ces criminels audacieux, nouveaux titans qui voulaient renverser l'autorité légitime pour y substituer un pouvoir tyrannique qu'ils devaient former à leur gré.

Qu'ils tremblent donc les traîtres qui conspirent contre notre liberté! Tous les scélérats réunis ne peuvent luy porter aucune atteinte; et si quelques factieux abusent pour un moment de la confiance publique, ils ne tardent pas [à] être eux-mêmes victimes de leurs projets liberticides. Qu'ils tremblent. Toute la République a les yeux fixés sur leurs démarches et la vengeance nationale est aussy juste que prompte dans ses effets.

Le gouvernement révolutionnaire ne souffre pas de lenteur dans la punition du crime. Il existe pour déjouer tous les scélérats et les extirper du sol de la liberté qui ne reçoit d'entraves que de leur part.

Citoyens représentans, l'énergie que toutes les sections de Paris ont montré à voler à votre secours doit leur attirer la reconnaissance publique. Ces généreux citoyens vous ont les premiers donné des preuves de leur dévouement et de leur résolution à maintenir la liberté et l'autorité légitime parce qu'ils ont été les premiers instruits des dangers que l'un et l'autre avoient courus. Mais ils ont été les interprètes des sentimens qui animent tous les vrais amis de la République: ce sont ceux dont sont pénétrés les autorités constituées de Neufchâtel et tous les citoyens de cette commune. Nous venons d'être témoins de l'entousiasme solennel avec lequel ils ont juré dévouement inviolable à la Convention nationale et à la cause de la

liberté et résolution unanime de maintenir la République une et indivisible. Ils ont juré de former autour de vous un rempart contre les traîtres et les conspirateurs; et nous ne craignons pas d'assurer que ce dévouement généreux anime tous les citoyens de ce district qui n'ont cessé de manifester le patriotisme le plus pur, et qui, dans ce moment-ci sans doute, s'empressent de renouveler comme nous le serment de vivre ou mourir libres.

Citoyens représentans, reposez-vous avec confiance sur l'esprit énergique qui règne dans notre arrondissement. Tous les citoyens sont au pas de la révolution: ils sont tous prêts à se rallier autour de la Convention nationale s'il fallait voler à son secours. La République une et indivisible est leur devise. Ils la soutiendront jusqu'au dernier soupir.

DUMENIL (*membre du c. de surveillance*), GODEFROY (*membre du bureau (?) de conciliation*), LEFEBVRE (*juge de paix*), DALLEAUME (*présid. de l'administration*), VINCENT (*chambre du conseil gal*), BENICHOU (*juge au tribunal*).

21

Le conseil général de la commune d'Aumale (1) reconnoît que c'est par la vigilance et la fermeté de la Convention nationale, que la liberté a été soustraite aux forces de l'inférial projet d'un nouveau Catilina, et invite la Convention nationale à mériter de plus en plus la reconnaissance publique.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Aumale, 14 therm. II] (3)

Pères de la patrie (car le nouveau danger auquel vous venez de l'arracher vous assure ce titre glorieux), vous l'avez donc découvert et arrêté, au moment où il alloit éclater, cet horrible complot qui tendoit à détruire votre ouvrage par le feu de la guerre civile.

Tandis que nos regards étoient fixés sur les fondemens de notre liberté, affermie par votre sagesse et cimentée du plus pur sang de nos guerriers; tandis que nous applaudissions à la victoire [mot illisible] par tous nos bataillons, un ambitieux, un nouveau Catilina, avec moins de talent mais plus de perfidie que celui de Rome, travailloit sourdement à nous faire rentrer dans les fers dont vous avez sçu nous affranchir.

Grâces à votre vigilance et à votre fermeté, la République est encore debout, et la mort prompte du conspirateur et de ses complices sera une leçon salutaire pour tout ambitieux qui voudroit attenter à la liberté de ses concitoyens.

Recherchez, saisissez, frappez tous les coupables: nous veillons avec vous et nos bras sont levés pour le maintien de cette autorité dont la juste confiance du peuple vous a investi.

(1) P.-V., XLIII, 17. Mentionné par Bⁱⁿ, 27 therm. (1^{er} suppl^l): J. Fr., n^o 679; Ann. R.F., n^o 246; J. Sablier, n^o 1479.

(2) C 312, pl. 1242, p. 2.

(1) District de Neufchâtel, Seine-Inférieure.

(2) P.-V., XLIII, 18. Mentionné par J. Sablier, n^o 1479.

(3) C 312, pl. 1242, p. 1.

PRETEL (*agent nat.*), P. LARCHER (*maire*), BLOT (*notable*), pierre LABE, SOULAGE (*off. mun.*), P.R. GODQUIM (*off. mun.*), André LEROUX, MILLE [et 2 signatures illisibles].

22

La société républicaine séante à Bourges (1), voue à la mort toute espèce de tyrans, et voue à la Convention nationale toute sa reconnaissance pour avoir puni les ambitieux qui, sous le masque du patriotisme, vouloient enchaîner encore la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Bourges, 13 therm. II] (3)

Représentans

Nous ne connoissons point les hommes, nous ne connoissons que la patrie, que la Convention nationale. Qu'ils périssent, tous ces êtres pervers qui n'ont singé la vertu que pour res[s]usciter le crime ! Au récit des dangers que vous avez courus, une indignation profonde s'est emparée de nos âmes; notre cri a été : guerre à mort à tous les ambitieux, à tous les hypocrites ! Frappés-les, législateurs, tandis que la massue nationale est levée. La France entière, com[m]e Paris, vous investira de sa confiance, de son amour et de sa puissance, et la Convention, dégagée de la rouille qui la rongeoit, n'en sera que plus puissante et plus respectée.

[Suivent plus de 160 signatures]

Extrait du registre des procès-verbaux de la société populaire et régénérée de Bourges.

Séance du 13 therm. II. Présidence de Déséglise le jeune.

Un membre propose qu'avant d'entamer aucune discussion, le comité de correspondance se retirera à l'instant pour présenter à la Convention les vœux unanimes de la société de rester fidèlement attachée à ses principes, de ne jamais s'attacher à la réputation d'aucun individu qui, sous le masque hypocrite de la popularité, chercheroit, comme Robespierre, à usurper la confiance du peuple pour le tyranniser. A l'instant, la société en masse, les tribunes, tous, d'un mouvement spontané, votent l'adresse aux cris de : vive la Convention et l'unité de la République ! (4).

23

Le Conseil général de la commune de Bourges (1) écrit que l'horreur et l'indignation dans l'âme des citoyens de Bourges ont suivi de près la nouvelle du crime que préparoient un moderne Catilina, et les monstres qui favorisoient son infâme projet; il rend grâces à la Convention nationale de son énergie et de son courage, et l'invite à augmenter la mesure pour maintenir le gouvernement révolutionnaire.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Bourges, 13 therm. II] (3)

Représentans,

L'horreur et l'indignation ont suivi de près la nouvelle du crime que préparoient le nouveau Catilina et les monstres qui favorisoient son infâme projet : mais grâces à votre énergie et à votre mâle courage ce crime n'a pu se consommer, et ce jour qu'ils préparoient pour leur affreux triomphe a été celui de leur anéantissement. Vainement la tyrannie cherchera à lutter sans cesse contre la puissance d'un grand peuple, le génie de la liberté éclaire et renversera toujours son ambitieuse et vaine prétention; Représentans, nous avons tous fait le serment de mourir libres; et, fermes dans ces principes sacrés, nous portons de nouveau auprès de vous l'expression de nos vœux et de notre dévouement. C'est par les vertus et non par le crime que doit se consommer cette sublime révolution.

Représentans, développez avec plus de vigueur que jamais la force et l'énergie qu'exige le gouvernement révolutionnaire, et, tandis que nos troupes victorieuses impriment aux ennemis du dehors la terreur et la crainte, que le glaive de la loi extermine sans pitié au-dedans tous les partisans de la tyrannie, tous les ennemis du peuple et de son bonheur, sous quelque forme qu'ils cherchent à se montrer. Périissent tous ceux qui ne veulent point se rallier autour de la Convention, reconnoître et protéger l'unité et l'indivisibilité de la République.

A. BONNARDIL, MARCANDIER, BIENVENUAT (*maire*), DUMOUTET, BELLANGER, PERROT, autre DUMOUTET, PALLET, ADAM, P. GAY, BONNEVILLE, PORCHERON, THEVENIN, CLEMENT l'aîné, THUANE, CHAMPIEUX, DUMONTIER (*agent suppl.*), BOIN, SEGUIN (*agent nat.*), BALLERY l'aîné, CARRÉ, HARDESSON, DOUZIER, SOFFLET père, CHARPIN, SOLINES père, BUOT fils, PIERRE, JULIEN, CAILLOU, PAUTRÉ, BOUTET [et 2 signatures illisibles].

(1) Cher.

(2) P.-V., XLIII, 18. Mentionné par Bⁱⁿ, 27 therm. (1^{er} suppl^l).

(3) C 315, pl. 1260, p. 10 et 11.

(4) Pour expédition conforme Deséglise (*ex-présid.*), Lauzeau fils (*secrét.*), Leclerc (*secrét.*), Cadest (*secrét.*).

(1) Cher.

(2) P.-V., XLIII, 18. Mention dans Bⁱⁿ, 27 therm. (1^{er} suppl^l).

(3) C 312, pl. 1242, p. 26.